



une salari e de l'agence interimaire abuse de son autorit e

Par **sebperru**, le **11/02/2021**   **02:47**

Bonjour,

voil  mon probl me,cela fais quelques temps que j'ai un soucis avec une personne au seins de l'agence d'int rim pour laquelle je travaille.

j'ai d ja eut des soucis avec cette personne, et j'ai du discuter avec le chef de l'agence pour r gler ce probl me ,ce qu'il ne lui a apparament pas plus.

effectivement je m'apercois qu'elle s lectionne mes demandes de candidatures aupr s des entreprises cela est il normal? elle oublie ?! de faire passer des messages a ces col gues quand je les rapelles pour un autre job dans une autres entreprise!!

doit elle  tre au courant de la l gislation du travail ? car les soucis sont avec cette personne sont   la base parti   cause de cela (14 H de taf en une journ e 6H_21H et reprise le lendemain   5H).

cette personne ma dit que cela  tais normal du a un surccrois de travail dans cette entreprise et que par consequant ils en avaient droit!!

ayant besoin de travail je n'ai pas voulu faire de vagues ,mais cela fais trop de probl me que je laisse passer et souhaite en discuter avec une personne qui pourra m'indiquer la marche a suivre

Par **P.M.**, le **11/02/2021**   **10:10**

Bonjour,

La marche   suivre pourrait  tre de mettre les choses au point par une discussion apais e en t te   t te sachant que d'une part, c'est le r le d'une agence d'int rim de s lectionner les candidatures avant de les pr senter   l'entreprise utilisatrice et que d'autre part, c'est celle-ci (l'entreprise utilisatrice) qui d tient le lien de subordination pendant une mission en respectant le Code du Travail....